

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 20 Mai 2015 à 20 heures

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes CHABRIDON, COULON, SIGNORET, BILLOUD et PARENT, Mrs PRUDENT, GUILLEMIN, PANNETIER, REVILLON et LAMY-PERRET

Mme BILLOUD est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 10 Avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

Vote des subventions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder les subventions comme suit :

ADMR : 700 euros

Sapeurs pompiers : 1000 euros

Gym volontaire : 155 euros

Peinture sur soie : 155 euros

Retraite heureuse : 155 euros

Cantine scolaire Viré : 200 euros

Foyer rural : 200 euros

CECL : 90 euros

DDEN : 30 euros

VLHM : 50 euros

Tennis haut mâconnais : 50 euros

Sésame autisme 71 : 100 euros

Au fil des ans : 70 euros

Amicale des donneurs de sang du haut Mâconnais : 30 euros

CSACL : 30 euros

Les restos du cœur de Mâcon : 100 euros

Festival des lycéens 2013 pour les restos du cœur : 50 euros

Association dons d'organes : 30 euros

Clique cantonale : 30 euros

Comédia : 155 euros

EREA (établissement scolaire) : 30 euros

Lycée Julien WITTMER : 30 euros

CIFA Mercurey : 30 euros

MFR Pont-de-Veyle : 30 euros

Pour un total de 3500 euros.

Réserve parlementaire à Monsieur le Sénateur Jérôme DURAIN

Mme le Maire explique que dans sa rédaction, la délibération prise le 18 Mars pour cette question ne comportait pas le prix du projet. Il nous faut donc délibérer de nouveau. Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décide de demander la réserve parlementaire à Monsieur le Sénateur Jérôme DURAIN pour l'aménagement d'une aire de jeux d'un montant de 5977,36 euros HT.

Frais de scolarité

Compte tenu des nouvelles dépenses liées à la mise en place des temps périscolaires, la commission scolaire se réunira prochainement pour étudier le détail des frais de fonctionnement réclamés par les différentes écoles alentours et revoir en conséquence pour la prochaine rentrée, les conventions souscrites.

Questions diverses

*Pays Sud Bourgogne

L'assemblée générale a eu lieu. Divers points ont été abordés.

Refonte des statuts et modifications, vote du budget d'un montant de 213 000 euros. La Communauté de Communes qui a actuellement deux projets, la Petite d'Unité de Vie et l'agrandissement de la crèche de Viré, pourrait éventuellement demander une aide financière.

*Une réunion entre le correspondant défense et les adjoints aura lieu le Jeudi 28 Mai 2015.

*4 panneaux « participation citoyenne » vont être installés aux entrées de la Commune.

Le Maire
P CLÉMENT

AVIS

Le règlement et le bulletin de participation au concours des maisons fleuries est à disposition en Mairie. La date limite d'inscription est fixée au 31 Août 2015.